

Devoir en ECJS au lycee

Par **lisepourIECJS**, le **06/10/2007** à **17:23**

))) [b:3k0wiadm]Bonjours,[/b:3k0wiadm]

J'aurais voulu savoir certaine choses pour un devoir que je dois faire pour l'ECJS au lycée :

-Existe-t-il une loi qui condamne les "bruleurs de bus"? Si non va-t-il y en avoir une? Si oui quelles sont les peines encourues?

-Existe-t-il une loi contre les détournement d'argent? Si non va-t-il y en avoir une? Si oui quelles sont les peines encourues?

-Existe-t-il une loi contre la fabrication et l'écoulement d'argent illégalement? Si non va-t-il y en avoir une? Si oui quelles sont les peines encourues?

Par **romane**, le **06/10/2007** à **18:28**

le code penal condamne de facon general le fait de declencher volontairement un incendie ... c'est de cette infraction donc sont doivent repondre les "bruleur de bus".

Pour le texte concernant le detournement d'argent, je suppose que tu fait allusion au delit d'abus de bien sociaux qui pour resumer consiste pour un dirigeant d'entreprise a utiliser l'argent de l'entreprise dans son interet personel et non dans celui de l'entreprise... on a parle de moçdifie les textes pour rendre ce delit plus difficilement constituer... je ne sais pas ou ca en est precisement...

Enfin il est evidement interdit de fabriquer de la fausse monnai, tout comme de blanchir de l'argent "sale". je ne connait pas les textes d'incrimination ni les sanctions encouru pour toutes ces infraction, tu les trouvera dans un code penal ou un manuel de droit penal...
bonne chance

Par **Katharina**, le **06/10/2007** à **19:15**

Bonjour,

Je te conseille d'aller sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Tu cliques sur "Codes" tu choisiss ceux qui t'intéressent et tu verras que tu peux taper des mots clefs qui trouvent les articles pour toi twinkl

Par **lisepourIECJS**, le **07/10/2007 à 15:40**

Pour le détournement d'argent peut-il s'agir d'abus de confiance?
est-ce la meme chose?

Par **Morsula**, le **07/10/2007 à 16:08**

Bonjour,

[quote="lisepourIECJS":2mcm9ob]Pour le détournement d'argent peut-il s'agir d'abus de confiance?
est-ce la meme chose?[/quote:2mcm9ob]

C'est possible, mais le détournement d'argent ne se fait pas uniquement par abus de confiance (on me prête une carte bancaire et je me sers au distributeur), on peut par exemple être directeur d'hôpital et se servir dans les fonds de l'établissement, sans que personne n'en sache rien.

Par **lisepourIECJS**, le **07/10/2007 à 17:41**

merci beaucoup pour toutes ces aides sans lesquelles je n'aurait rien trouv

Par **Morsula**, le **07/10/2007 à 17:42**

Pas de problèmes. Pour éviter de poster deux messages à la suite n'hésite pas à éditer ton message en cliquant sur le bouton "éditer" quand tu as quelque chose à corriger ou à rajouter
:wink:

Image not found or type unknown

[color=red:hyo2wdip]PS : [b:hyo2wdip]Merci de réduire ton avatar, qui déforme le forum[/b:hyo2wdip][color:hyo2wdip][color]

Par **candix**, le **07/10/2007 à 23:38**

[quote="Morsula":1533ev0q][color=red:1533ev0q]PS : [b:1533ev0q]Merci de réduire ton avatar, qui déforme le forum[/b:1533ev0q][color:1533ev0q][quote:1533ev0q]

ola oui et fissa fissa

:shock:

Image not found or type unknown
[color]